Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG

Les proches et les soignants : Rôle et activités de la Confédération / OFSP

Aperçu du contenu

1. **Introduction : Les proches dans l'accompagnement et les soins**
2. **Proches aidants et soignants : aperçu des activités passées et en cours de l'OFSP :**
    1. Plan d'action de soution et de décharge en faveur des proches aidants (2014)
    2. Programme de promotion « Offres visant à décharger les proches aidants 2017-2020 ».
    3. Postulat 21.3232 Maret « Analyse coûts-bénéfices des mesures prises par les entreprises pour leurs employés afin de concilier activité professionnelle et prise en charge des proches »
    4. Engagement de proches aidants
3. **Autres activités au niveau fédéral**
4. **Conclusion et perspectives**

Les proches dans l'accompagnement et les soins

- Au total, environ **7,6% de la population suisse âgée** de 16 ans et plus assume des tâches d'assistance (une personne sur 13).
- Environ **deux tiers** des adultes parmi eux **exercent une activité professionnelle**.
- Les personnes du groupe d'âge des **50 à 65 ans** sont le plus souvent engagées dans la prise en charge de proches.

Figure 2 : Pyramide des âges des proches aidants par système relationnel

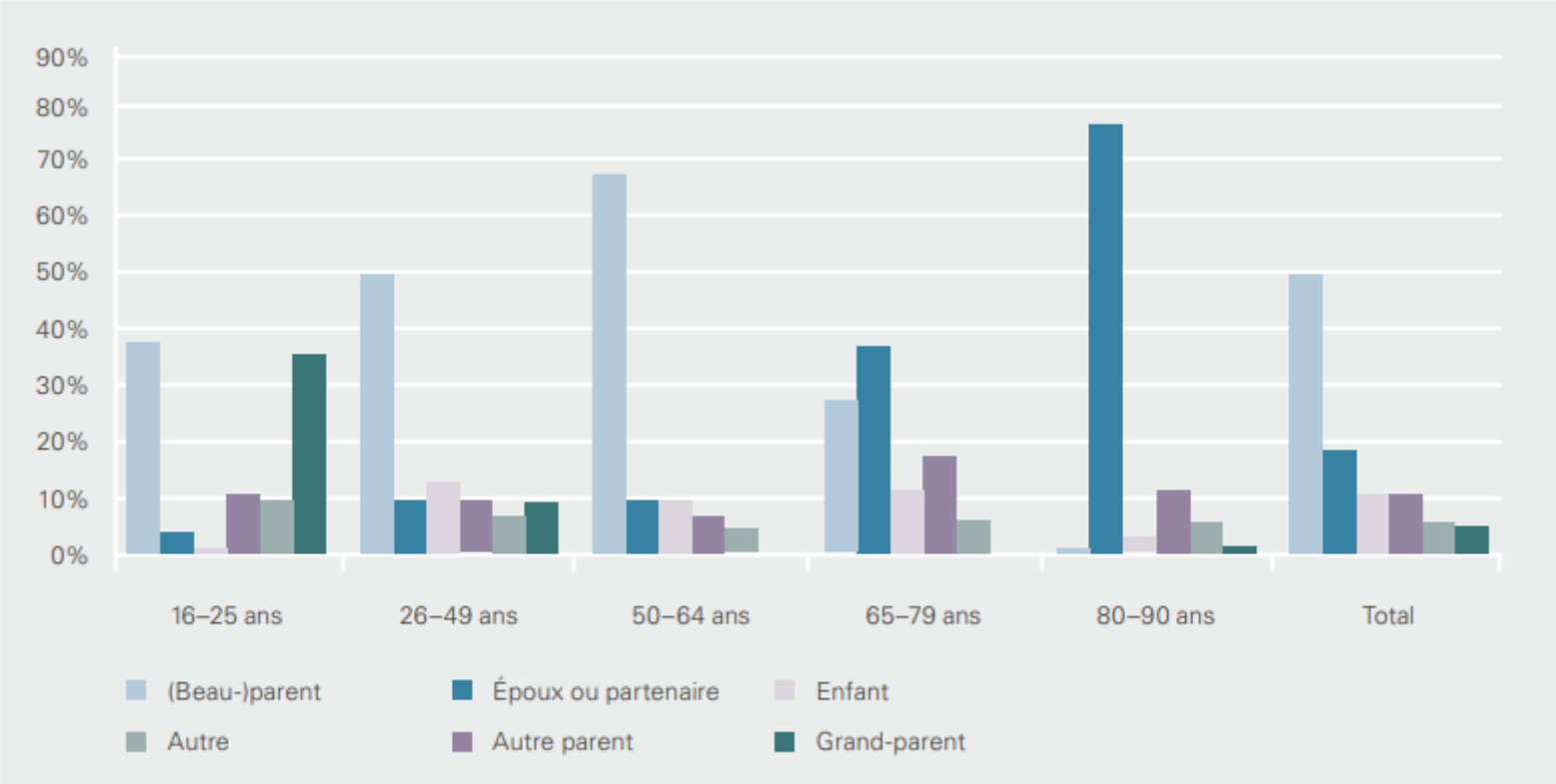

Source : Otto et al. 2019 Jeu de données B01a, N=2027 / graphique Bureau BASS SA, 2020

Les proches dans l'accompagnement et les soins

Problèmes de santé de la personne aidée

Proches aidants de 16 ans ou plus

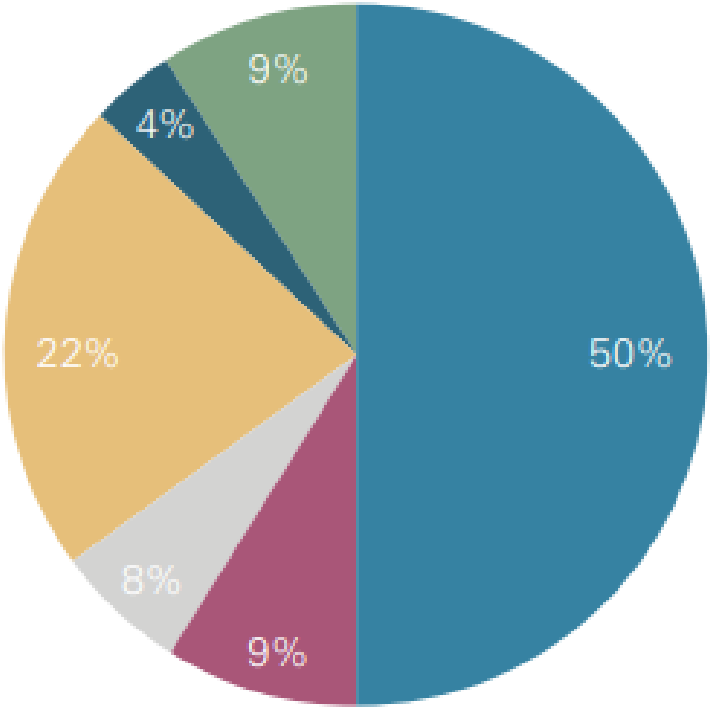

- Problèmes physiques (maladie, accident, handicap ou grand âge)
- Problèmes cognitifs (démence, etc.)
- Problèmes psychiques (dépression, etc.)
- Deux problèmes combinés (cognitif et psychique / psychique et physique / physique et cognitif)
- Trois problèmes combinés (physique, cognitif et psychique)
- Autres problèmes ou aucune donnée

Source : Données d'Otto et al. 2019. Enquête auprès de la population B01a. Enfants N = 389 / adultes N = 2036
Graphique OFSP, 2020

Les proches dans l'accompagnement et les soins

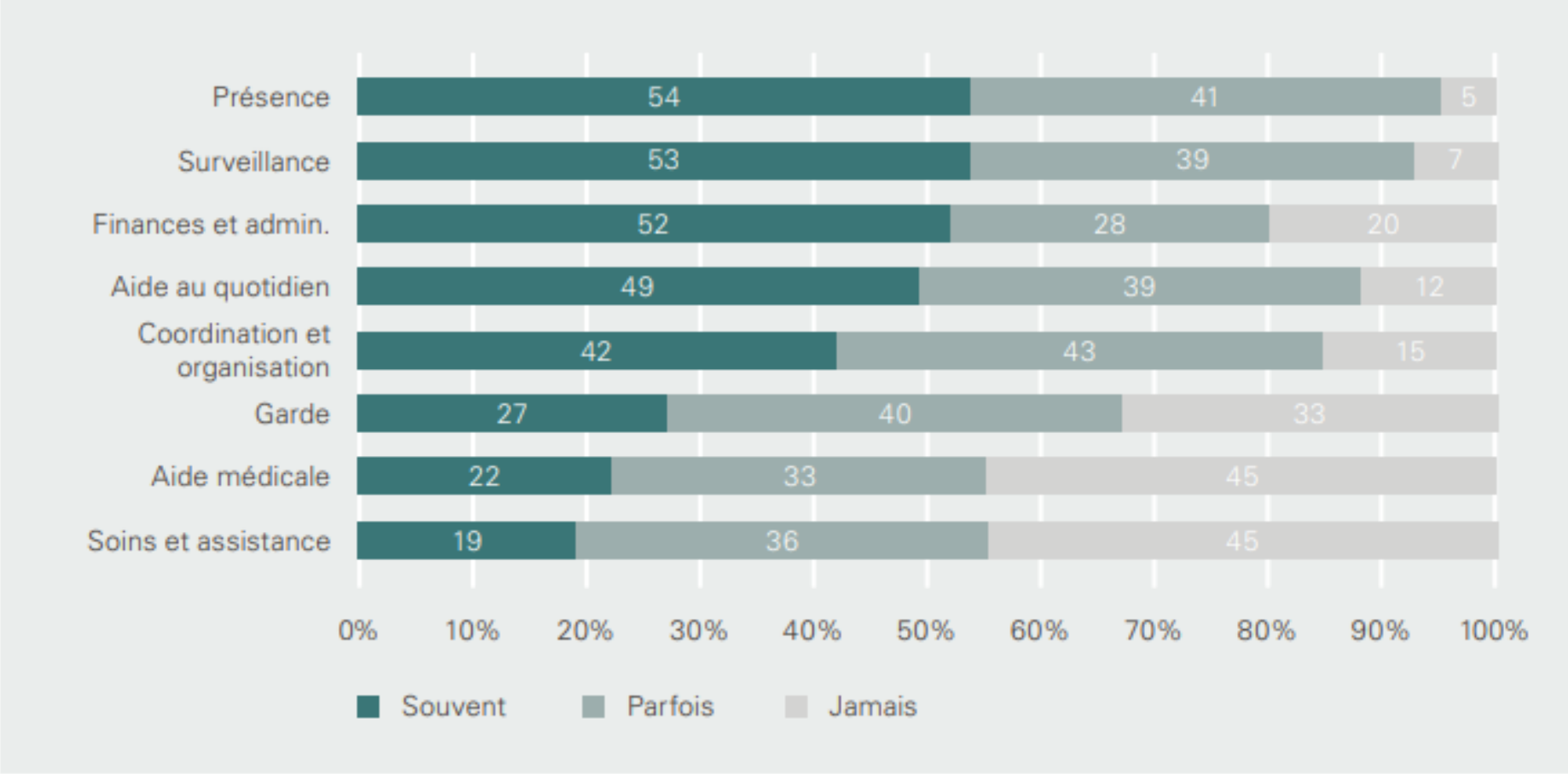

Source : Jeu de données d'Otto et al. 2019 B01a / N compris entre 1998 et 2019 / Graphique Bureau BASS SA, 2020

Les proches dans l'accompagnement et les soins

Les besoins augmentent

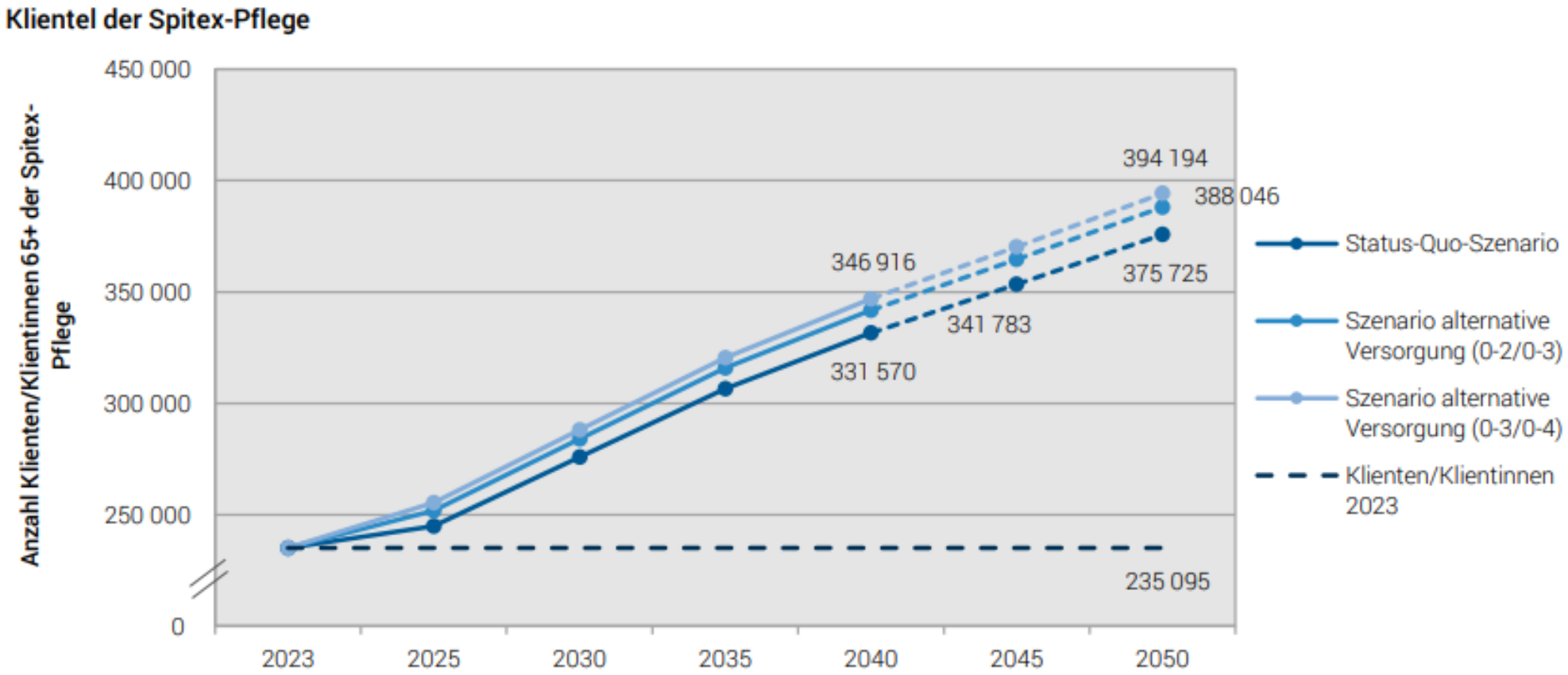

Pahud, O., Pellegrini, S., Dorn, M., Dutoit, L. & Zufferey, J. (2025). Besoins en soins de longue durée et en soins pour personnes âgées en Suisse. Actualisation des projections jusqu'en 2040 avec un regard sur 2050 (rapport Obsan 09/2025). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé.

Activités de la Confédération

Classement

Source :
Stettler, P. et al. (2023) : Prise en charge des personnes âgées - besoins, offres et modèles de prise en charge intégrative. Rapport final
Sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales, domaine Famille, générations et société.

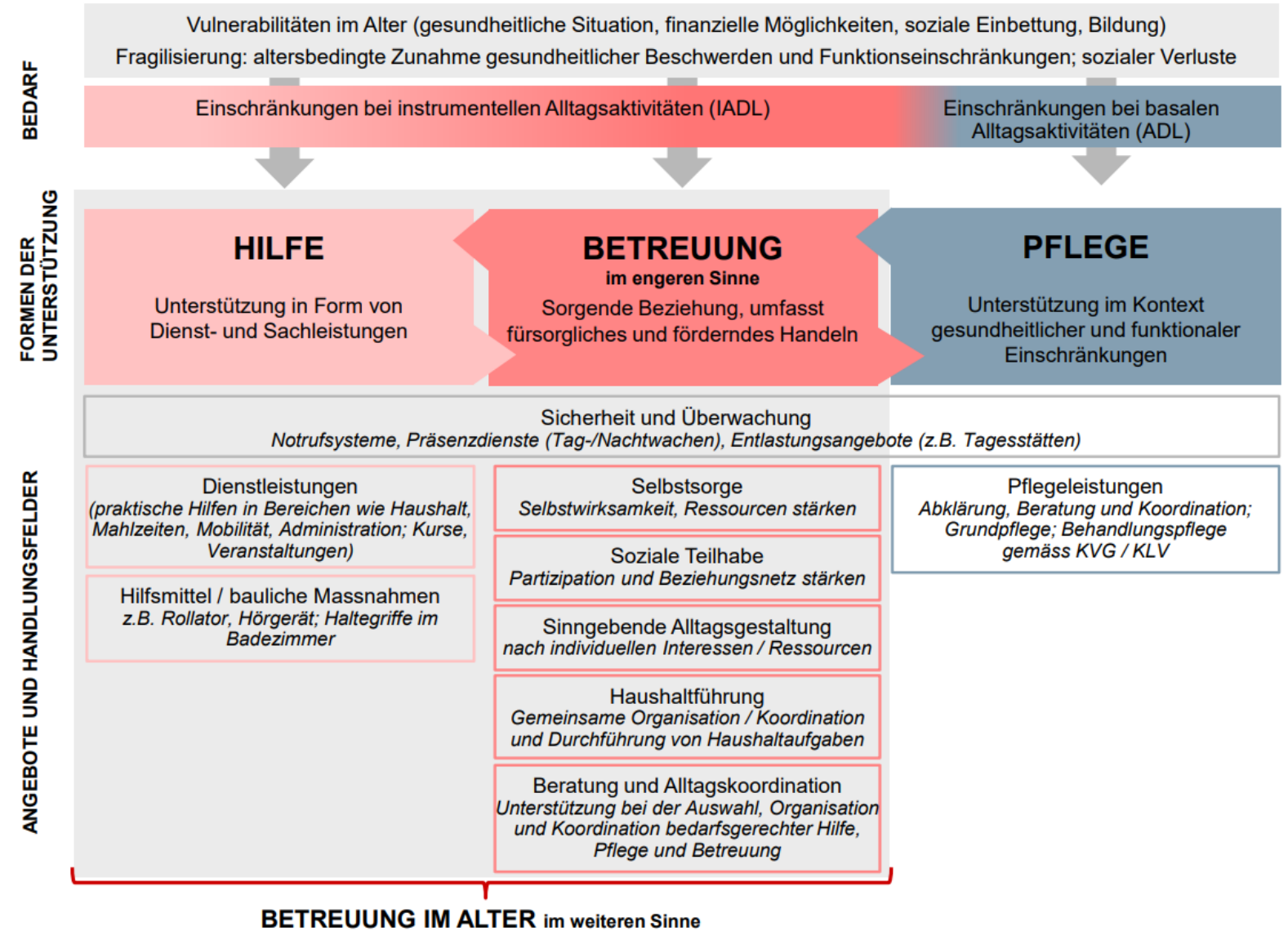

Darstellung BASS, basierend auf Knöpfel & Pardini (2020); Knöpfel et al. (2020b); Paul Schiller Stiftung (2023)

Activités de l'OFSP

Plan d'action de soution et de décharge en faveur des proches aidants

Adopté en 2014 par le Conseil fédéral
(dans le cadre de ses priorités en matière de politique de santé "Santé2020")

Loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge des proches :

- Maintien du salaire en cas d'absence de courte durée
- Congé de prise en charge payé pour les parents d'enfants gravement malades ou accidentés
- Extension des bonifications pour tâches d'assistance dans l'AVS et adaptation de l'allocation pour impotent

Activités de l'OFSP

Programme de promotion « Offres visant à décharger les proches aidants 2017-2020

Adopté en 2016 par le Conseil fédéral
(dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié FKI)

- 15 projets de recherche
- Impulsions pour la pratique (pour les cantons, les communes, les professionnels)
- Documentation de modèles de bonnes pratiques sur www.bag-blueprint.ch

Lien :
Programme d'encouragement "Offres de relève pour les proches aidants 2017-2020".

Activités de l'OFSP

Postulat 21.3232 Maret

« Analyse coûts-bénéfices des mesures prises par les entreprises pour leurs employé-e-s afin de concilier activité professionnelle et prise en charge des proches »

Lien :
[Proches aidants : un soutien qui en vaut la peine pour les entreprises]

Activités de l'OFSP

«Prestations de soins fournies par les proches aidants dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins». Rapport du Conseil fédéral du 15 octobre 2025

Situation de départ :

- Sur la base de nombreuses interventions parlementaires, en particulier l'Ip. 23.3191 Roduit
- les proches de personnes nécessitant des soins peuvent être indemnisés pour les **soins de base** qu'ils dispensent lorsqu'ils sont employés par une organisation de soins et d'aide à domicile (Spitex).
- Cette pratique s'est considérablement développée ces dernières années, et certaines organisations emploient presque exclusivement des proches soignants.
- Cette évolution suscite des critiques, notamment en raison des bénéfices potentiellement élevés de ces organisations, qui entraînent des coûts supplémentaires pour l'assurance maladie, les cantons et les communes.

Lien :
Indemnisation des proches aidants : le Conseil fédéral veut garantir la qualité et l'économicité des prestations

Activités de l'OFSP

«Prestations de soins fournies par les proches aidants dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins». Rapport du Conseil fédéral du 15 octobre 2025

Principaux résultats :

- La possibilité pour les proches aidants d'être engagés et rémunérés aux frais de l'assurance-maladie devrait être maintenue
- La comparaison du cadre juridique actuel avec la pratique ne montre pas de besoin d'adaptation fondamental actuel au niveau de la loi fédérale.
- Les acteurs responsables disposent en principe des instruments permettant de contrer les effets indésirables de l'engagement de proches soignants et du remboursement des prestations de soins de base par l'AOS.

Autres activités au niveau fédéral

OFAS

- **Définition du statut juridique des proches aidants :** Po. Maret 23.4333 (transmis le 5.3.2024). "Le Conseil fédéral est chargé d'analyser, dans un rapport, la situation des proches aidants en Suisse et de se pencher en particulier sur leur profil et leurs besoins. Il convient également d'examiner s'il serait possible et judicieux de définir un statut juridique uniforme des proches aidants au niveau fédéral".
- **Politique de la vieillesse et des générations :** prise en charge des personnes âgées (étude servant d'état des lieux), étude sur les contributions d'assistance pour les retraités de l'AVS.
- Élaboration du **programme national de prévention de la violence chez les personnes âgées.**
- **Aides financières selon l'art. 101bis LAVS :** projet "Toolbox travail avec les proches" de Curaviva**.**

Projet pilote "Assistance ambulatoire" (ZIVI)

- Engagement de civilistes pour décharger les proches aidants

Stratégie pour l'égalité 2030 (BFEG)
Mise en œuvre de la mesure 2.1.3.3 "Prendre en compte les proches aidants comme thème transversal" :
Ancrer le thème dans les stratégies et plates-formes en cours (p. ex. plate-forme Démence, plate-forme Soins palliatifs, stratégie MNT, plan d'action Prévention du suicide), p. ex :

- Plate-forme SELF 4e Forum SELF : "Apprendre les uns des autres : comment atteindre les proches ?" (admin.ch)
- prevention.ch Soutenir les proches

Conclusion et perspectives

On ne peut pas se passer des proches aidants et soignants

- Les proches aidants et soignants apportent une **contribution importante** à la société et constituent un **pilier essentiel des soins de santé**.
- Ils contribuent à atténuer les effets de la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins.
- **Défis :** notamment l'évolution démographique, l'évolution des structures familiales, l'augmentation du taux d'activité des femmes ou la conciliation de l'activité professionnelle et de la prise en charge des proches, le manque de coordination dans les soins de santé.
- Du point de vue du Conseil fédéral, il est donc important, de prendre conscience de l'**importance des soins prodigués par les proches** et de mettre en place les bonnes incitations pour que les proches restent disposés à accomplir ce travail à fournir un travail exigeant et important.

Conclusion et perspectives

Des mesures sont nécessaires à tous les niveaux

- **Reconnaître** le travail d'assistance et de soins - non pas comme une évidence (pour les femmes), mais comme un travail.
- Meilleure **conciliation de l'activité professionnelle et de la prise en charge des proches.**
  (offres de décharge accessibles, mesures dans les entreprises, ...)
- **Mieux utiliser les instruments existants** :
  Non-perception de prestations, par exemple les bonifications pour tâches d'assistance AVS.
  - Les obstacles à l'obtention sont trop nombreux, l'offre n'est pas connue.
  Travail de care : les bonifications pour tâches d'assistance AVS n'ont guère d'effet - News - SRF

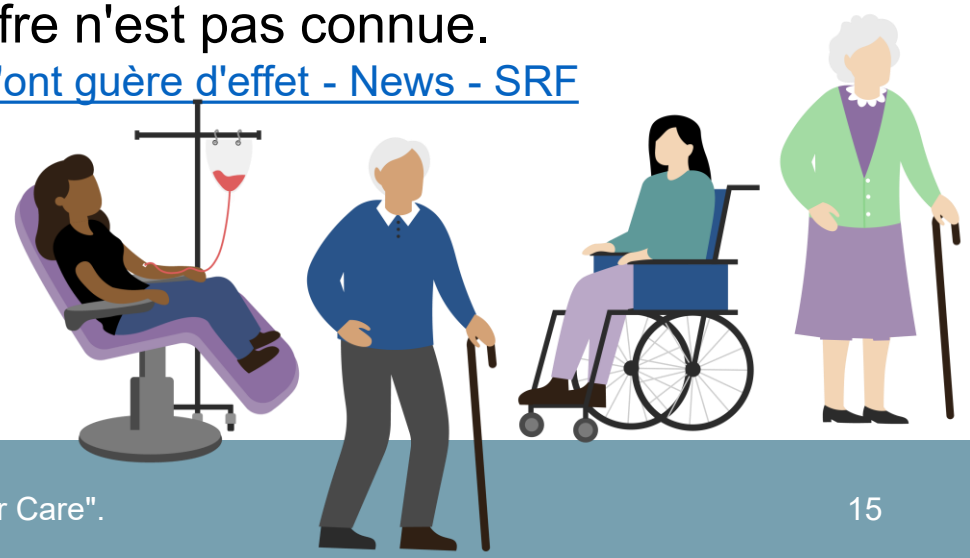

Merci beaucoup pour votre attention !

Pour des questions & informations supplémentaires

Lea von Wartburg
Responsable de la section Développement des soins de santé

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Prévention et soins de santé PuG

Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne
Tél. +41 58 465 90 87
lea.vonwartburg@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch

Newsletter Développement des soins de santé

blueprint | Inspiration für Gesundheitsprojekte